



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 1^{er} OCTOBRE 2020

Le premier octobre deux mille vingt à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Philippe KERNINON, Dominique POUJADE, Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET, Karl CAMPDORAS-RAGON, Bertrand CLEDEL, Quentin SAURIN, Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Delphine AUVRAY, Sylvie COMBALIER, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER

EXCUSE(S) :

REPRESENTÉE (S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse LASCOSTE

DATE DE CONVOCATION : 24 septembre 2020

0) PRESENTATION D'UN PROJET PHOTOVOLTAIQUE PAR LA SOCIETE LUXEL

M. PINCHARD, Directeur du Projet Grand Sud, pour la société Luxel, présente le projet d'implantation photovoltaïque qu'il souhaiterait installer sur un terrain communal.

Une présentation Powerpoint est diffusée afin de présenter :

- la société Luxel,
- leurs références (réalisations déjà en place),
- et d'expliquer aux élus ce qu'est le photovoltaïque (de l'installation au démantèlement) et plus précisément le projet concernant la commune.

Ce document est remis à M. le Maire et les élus peuvent venir le consulter en Mairie.

Avant de quitter la salle, M. PINCHARD remercie les élus pour leur accueil et reste à leur disposition pour tous renseignements complémentaires, en attente de la décision des élus sur ce projet.

M. le Maire informe les élus qu'il a également reçu un particulier qui a un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur 25 ha près de Viroulou. Il viendra présenter son projet quand il sera plus avancé.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Des erreurs sont signalées :

- p.4 : « A. Terlizzi fait part d'une proposition de wifi public : installation d'une borne gratuite avec un abonnement de **263 € HT/mois**, sachant qu'il y a le wifi public à la mairie. »
Il s'agit de 263 € HT/an.
- p.12 : vérifier le calcul sur les heures de Sandrine Bogossian : il s'agit de 1 457h et non **1 456h30**.

Le compte rendu de la séance du 27 août 2020 est adopté à l'unanimité avec les corrections sus mentionnées.

2) INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Changement d'interlocuteur privilégié d'ENEDIS auprès de la commune,
- Diverses propositions de formation des élus.
- Plaquette de présentation des services du Centre de Gestion (CDG46).
- Diverses revues parvenues en Mairie.

3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Isabelle Cépède-Lascoste :

Adressage

La réunion avec les habitants des Barrières Hautes, des Barrières Basses et de Penoutou s'est tenue le 19/09/2020.

Sur une cinquantaine de foyers invités, une quinzaine étaient présents (19 personnes).

Les habitants se sont montrés intéressés, motivés et pleins d'idées sur le sujet. Ils ont jusqu'au 9 octobre pour faire des propositions de noms.

Car des services publics de Cauvaldor

Il est présent sur la commune 1 fois tous les 15 jours (le mardi).

Le personnel est satisfait de la fréquentation et des échanges.

Une journée portes ouvertes, sous forme d'ateliers, est organisée le 13/10.

Bibliothèque

Le bibliobus est passé : il y a 800 nouveaux livres à la disposition du public.

La période d'ouverture a été modifiée : le mercredi et samedi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 17h.

Dominique Pujade :

SIEA Alvignac-Montvalent

Un courrier a été distribué aux habitants concernés par les tests qui seront réalisés en octobre avec des colorants pour voir quelles sont les habitations non raccordées au réseau pluvial.

La construction du vestiaire pour pouvoir changer de tenue de travail à l'entrée et à la sortie de la station d'épuration est à l'étude : 4m² (vestiaire + étagères + chauffe-eau).

M. Poujade a participé à la réunion du SYDED pour l'installation de ses instances.

Travail des agents

- Parcours de santé : les agents ont effectué le débroussaillage.
- Cimetière : la haie a été taillée, le portail repeint et le nouveau columbarium installé.
- Les agents ont réalisé le suivi des regards du réseau pluvial de la commune. (Les travaux prévus chez un particulier, à titre exceptionnel, vont être réalisés).
- La nacelle de la communauté de communes a été empruntée pour enlever la banderole du marché et le changement de quelques lampes de l'éclairage public.
- Place du Marché : les pierres de couronnement pour le muret sont en attente et dès réception les travaux seront réalisés par les agents.
Attente d'un devis pour l'installation du coffret électrique.
- Signalisation verticale : les panneaux « stop » ont été reçus et seront installés prochainement.
- Source Salmière : un nettoyage au bord du ruisseau doit être fait en vue de réaliser un curage. Ce sera l'objectif de la journée citoyenne du 10 octobre.

Karl Campdoras-Ragon :

Marché

Lors du dernier marché il y avait 4 exposants !

Pour l'année prochaine, il faudra préciser aux exposants que leur présence doit être constante sur toute la période. Une réflexion sera menée sur un règlement du marché qui les incitera à respecter leurs engagements.

Sur l'ensemble de la saison la fréquentation a été plutôt bonne

L'organisation d'un marché de Noël est à étudier sur sa forme et ses modalités. Une décision devra être prise lors du prochain Conseil Municipal.

Parcours de santé

La proposition du fournisseur d'installer tous les agrès au même endroit n'est pas satisfaisante. Il faudra voir comment les espacer.

Food Truck

Le Bol de Bouddha est le nouveau food-truck qui s'installe sur le parking du Samayou les jeudis et dimanches soir.

Philippe Kerninon :

Ecole de la commune

La rentrée des enfants s'est très bien passée, avec l'ouverture d'une nouvelle classe de CE1/CE2 et l'arrivée d'une nouvelle enseignante.

La modification du planning des agents pour répondre aux nouveaux besoins semble fonctionner. Le remplacement de Mme Balayssac est à l'étude. Il faut également penser à une personne pour effectuer des remplacements occasionnels en cas d'arrêt maladie d'un agent.

Ph. Kerninon demande s'il serait possible d'installer le chapiteau de la commune dans la cour de l'école afin de pouvoir y faire la garderie ou le sport en étant à l'abri vu le nombre d'enfants, s'il n'y a pas le marché de Noël.

Les élus n'y sont pas opposés.

SIVU l'Etoile

La première réunion a eu lieu.

Depuis, plusieurs évènements se sont déroulés dans les communes membres :

- un élu a démissionné à Rignac,
- de nouvelles élections se sont tenues à Rocamadour,
- changement du délégué titulaire à Miers.

Une modification du bureau et de nouvelles élections sont à prévoir.

Communication

Le petit bulletin sera prêt à distribuer dans 15 jours.

Agenda 2030

Le formulaire de candidature « Territoires engagés pour la nature » est à finir de compléter pour la semaine prochaine.

Béatrice Paret :

RGPD

Des réunions en visioconférence ont été programmées par le CDG. Mme Paret devrait participer à celle du 15 octobre.

Quentin Saurin :

Site web

Les mises à jour sont en cours : ne pas oublier de lui transmettre les évènements à venir.

Borne Wifi

Il est proposé aux communes l'installation d'une borne gratuite avec un abonnement de 263 € HT/an. Sachant qu'il y a déjà le wifi public à la mairie, les élus ne sont pas intéressés pour l'instant.

Jean-Marc Bouvet :

Urbanisme

Dossiers d'urbanisme instruits : un nouveau certificat d'urbanisme.

La commission Urbanisme de Cauvaldor aura lieu le 13/10/2020.

Projet de Tiny house

La demande d'installation se situant sur un terrain agricole, il n'est pas possible de répondre favorablement.

Projet de M. Clément Bouysse

Lui demander de faire réaliser un bornage afin de savoir à qui appartient le mur.

Maison d'Accueil Familial (MAF)

Il a recontacté la société « Age sans frontières » mais n'a obtenu aucune réponse.

Un courrier leur sera adressé avec une « plaquette » de présentation de la commune (à réaliser).

Sandra Ritter :

Elle a participé à divers groupes de travail : adressage, SIVU l'Etoile qui ont déjà été abordés.

En ce qui concerne le « chèque-commerce », la maquette est à l'ébauche.

Prévoir de mettre en place le parking à vélo sur la place du Marché.

Sylvie Combalier et Joël Sternenberg :

Lien social

- Repas des Aînés : initialement prévu le dimanche 13 décembre 2020, mais pas de restaurant susceptible de les accueillir.
Au vu de la situation sanitaire actuelle, il est proposé de ne pas faire de repas et d'acheter un « coffret cadeau » à chaque personne (personnes à partir de 70 ans et plus).
Les élus valident à l'unanimité ce choix.
La distribution des cadeaux devra être couplée avec celle du bulletin municipal.
- Goûter des enfants et spectacle de Noël : le samedi 12 décembre 2020.
Spectacle de 45 min de la famille Vicenti (600 €) – devis validé
Attente des mesures sanitaires pour une éventuelle annulation.

Sylvie Combalier :

Elle assistera à la commission Enfance Jeunesse de Cauvaldor le 14/10 à Vayrac.

Maryse Lascoste :

Commission Tiers-lieu

Une réunion a eu lieu mi-septembre, en présence de J. Sternenberg et S. Combalier pour savoir quel site serait à intégrer dans la démarche : le foyer rural, la bibliothèque, les vignes ?

Pour ce qui est de l'espace jeunes, l'idée est de demander aux jeunes de la commune ce qu'ils veulent en faire, s'ils connaissent ce lieu.

Comment les réunir ? : le choix a été fait de réunir un petit groupe de jeunes ce samedi matin et ce sera à eux de diffuser l'information à leurs amis, pour ensuite faire une réunion de partage des idées.

Bertrand Clédel :

Eclairage public

Il a recontacté l'entreprise Gabrielle pour les portes des coffrets : un devis de réparation va être envoyé.

Il fait part de la proposition de M. Daniel Bouysse d'offrir ses services et qui souhaite être informé des travaux sur l'éclairage.

Eclairage de Noël

Il est proposé d'installer une guirlande lumineuse « Bonnes Fêtes ».

Les élus valident cette proposition.

MM. Clédel, Poujade et Sternenberg demanderont des devis.

4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

ALVINA

Le bail emphytéotique qui matérialisera la contractualisation du projet entre Alvina et le SIVU Miers-Alvignac, est quasiment finalisé.

Le calendrier présenté lors du dernier conseil sera diffusé sur le petit bulletin.

Grand Hôtel

Le propriétaire actuel est très difficile à joindre et ne fait rien pour sécuriser le bâtiment malgré la procédure de péril imminent menée à son encontre.

Un rendez-vous a été fixé chez le notaire le 19/10 pour une signature entre le propriétaire et Cauvaldor.

M. le Maire informe les élus qu'il a rendez-vous, le lendemain, avec Mme la Sous-Préfète à la Mairie. Il sera question des conséquences importantes de la sécheresse sur une maison d'habitation et il lui présentera le site du Grand Hôtel.

5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire présente aux élus une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) transmise par le notaire et reçue depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente de la maison d'habitation des Consorts MAYNARD, Rue de l'Horloge. *(Mme Sylvie Combalier a quitté la séance le temps de la discussion sur cette vente).*

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ce bien ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

6) ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHE DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE MULTI ACTIVITES

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération 2020.40 du Conseil Municipal du 27/08/2020,

Vu l'avis de la commission d'ouverture des offres du 05/08/2020 et du 01/10/2020,

Dans le cadre du projet de construction d'un Espace Multi-Activités pour lequel le coût total des travaux estimé est de 1 320 740,00 € HT soit 1 584 888,00 € TTC, les travaux sont répartis en plusieurs lots dont les estimatifs sont :

LOT 01 - TERRASSEMENT – VRD	214 200,00 €
LOT 02 - GROS ŒUVRE	331 120,00 €
LOT 03 – BARDAGE BOIS	56 950,00 €
LOT 04 – ETANCHEITE	63 870,00 €
LOT 05 – CHARPENTE METALLIQUE – SERRURERIE	58 850,00 €

LOT 06 – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	41 970,00 €
LOT 07 - MENUISERIE INTERIEURE BOIS – EQUIPEMENTS	108 550,00 €
LOT 08 – PLATRERIE – FAUX PLAFOND	63 940,00 €
LOT 09 – ELECTRICITE CF & cf	133 870,00 €
LOT 10 – CHAUFFAGE PAC – VMC	109 000,00 €
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE	33 480,00 €
LOT 12 – MATERIEL DE CUISINE	29 440,00 €
LOT 13 – SOL DUR – FAIENCE	39 220,00 €
LOT 14 - PEINTURE	18 280,00 €
LOT 15 – CLOISON AMOVIBLE	18 000,00 €

La procédure de marché retenue a été une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles 27 et 59 du décret n°2016-360.

Les critères retenus lors de la consultation étaient les suivants :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique des prestations : 60%

La Commission d'ouverture des offres s'est réunie le 05/08/2020 pour le rendu de l'analyse des offres par le maître d'œuvre ce qui a donné lieu au classement suivant :

Entreprises retenues

LOT 01 - TERRASSEMENT – VRD	TPJ	184 875,00 € HT
LOT 02 - GROS ŒUVRE	DE NARDI	333 323,50 € HT*
LOT 03 – BARDAGE BOIS	<i>lot infructueux</i>	
LOT 04 – ETANCHEITE	ECOLO ETANCHEITE	65 292,58 € HT
LOT 05 – CHARPENTE METALLIQUE – SERRURERIE	<i>lot infructueux</i>	
LOT 06 – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	POINT VERRE MENUISERIE	45 481,00 € HT
LOT 07- MENUISERIE INTERIEURE BOIS – EQUIPEMENTS	DELNAUD	115 038,01 € HT
LOT 08 – PLATRERIE – FAUX PLAFOND	SUDRIE	70 443,00 € HT
LOT 09 – ELECTRICITE CF & cf	<i>négociation</i>	
LOT 10 – CHAUFFAGE PAC – VMC	LJS	100 309,96 € HT
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE	<i>négociation</i>	
LOT 12 – MATERIEL DE CUISINE	BOUSSAC	29 684,00 € HT
LOT 13 – SOL DUR – FAIENCE	<i>négociation</i>	
LOT 14 - PEINTURE	<i>négociation</i>	
LOT 15 – CLOISON AMOVIBLE	EOLE	19 239,00 € HT

**Avec variante*

Suite à une négociation des offres pour les lots 09, 11, 13 et 14 et à une nouvelle consultation pour les lots 03 et 05, la commission d'ouverture des offres s'est à nouveau réunie le 01/10/2020 pour le rendu de l'analyse des nouvelles offres par le maître d'œuvre. Le classement pour ces lots est :

LOT 03 – BARDAGE BOIS	<i>lot infructueux</i>	
LOT 05 – CHARPENTE METALLIQUE – SERRURERIE	BOURDONCLE	73 234,48 € HT
LOT 09 – ELECTRICITE CF & cf	LJS	126 111,12 € HT
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE	LJS	33 382,22 € HT*
LOT 13 – SOL DUR – FAIENCE	MERTZ	36 749,00 € HT
LOT 14 - PEINTURE	OLIVEIRA	19 622,50 € HT

**Avec variante*

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider l'attribution des lots du marché de construction de l'Espace Multi-Activités selon le tableau suivant :

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT DU MARCHÉ
LOT 01 - TERRASSEMENT – VRD	TPJ	184 875,00 € HT
LOT 02 - GROS ŒUVRE	DE NARDI	333 323,50 € HT
LOT 03 – BARDAGE BOIS	<i>Lot infructueux (estimatif = 56 950,00 € HT)</i>	
LOT 04 – ETANCHEITE	ECOLO-ETANCHEITE	65 292,58 € HT
LOT 05 – CHARPENTE METALLIQUE – SERRURERIE	BOURDONCLE	73 234,48 € HT
LOT 06 – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	POINT VERRE MENUISERIE	45 481,00 € HT
LOT 07- MENUISERIE INTERIEURE BOIS – EQUIPEMENTS	DELNAUD	115 038,01 € HT
LOT 08 – PLATRERIE – FAUX PLAFOND	SUDRIE	70 443,00 € HT
LOT 09 – ELECTRICITE CF & cf	LJS	126 111,12 € HT
LOT 10 – CHAUFFAGE PAC – VMC	LJS	100 309,96 € HT
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE	LJS	33 382,22 € HT
LOT 12 – MATERIEL DE CUISINE	BOUSSAC	29 684,00 € HT
LOT 13 – SOL DUR – FAIENCE	MERTZ	36 749,00 € HT
LOT 14 - PEINTURE	OLIVEIRA	19 622,50 € HT
LOT 15 – CLOISON AMOVIBLE	EOLE	19 239,00 € HT
Soit un montant total du marché de 1 309 735,37 € HT (dont l'estimatif pour le lot 03)		

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- d'attribuer les marchés, hormis le lot 03, à la proposition la mieux classée selon les critères d'attribution et conformément à l'avis de la commission d'ouverture des offres, comme représenté dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de ce marché de travaux.

7) MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE – 4^{ème} PHASE DE TRAVAUX AMENAGEMENT VILLAGE

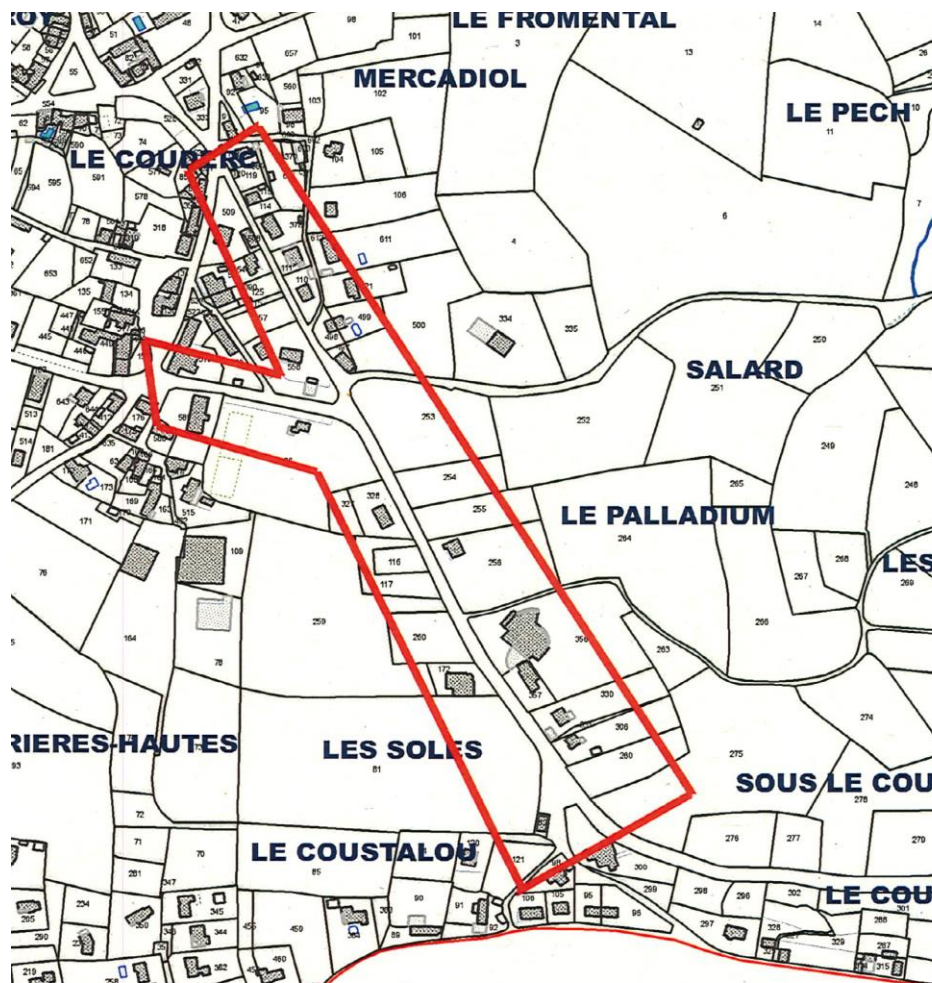
Le Maire rappelle que depuis 2008, la commune d'Alvignac-les-Eaux a entrepris de rénover, sécuriser et embellir son centre bourg : trois phases de travaux ont déjà été réalisées pour l'aménagement des espaces publics.

La quatrième phase concerne la portion qui va du carrefour de la Poste jusqu'à l'entrée Est en direction de Padirac.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de la communauté de communes par la délégation de maîtrise d'ouvrage.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- de solliciter l'aide de la communauté de communes par la délégation de maîtrise d'ouvrage,
- de s'engager sur la participation financière nécessaire à ce projet,
- de définir le périmètre d'intervention comme indiqué sur le plan ci-joint.



8) PROPOSITION D'ACHAT D'UN LOCAL COMMERCIAL

Le Maire informe les élus que le local commercial appartenant à Mme Laubadère, situé Grand Rue, pourrait être acheté par la Commune ce qui permettrait d'y installer un nouveau commerce.

Le prix qu'il souhaite proposer est de 80 000 € TTC.

Il demande aux élus de se prononcer sur un accord de principe pour faire cette proposition.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, considérant l'intérêt de ce bâtiment, décident :

- de proposer d'acquérir la propriété de Mme Laubadère, cadastrée AE 643, au prix de 80 000,00 €,
- d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire, notamment l'acte notarié à intervenir.

A titre d'information, A. Terlizzi a rencontré une personne de Cauvaldor Expansion au sujet de cette acquisition et il y aurait une possibilité de subvention avec la Région pour cet achat (sous certaines conditions à remplir, dont le type de commerce).

9) PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU – AIDE FINANCIERE

Une délibération a été prise en 2005 visant à octroyer une prime pour encourager la création et la réhabilitation de citernes afin de recueillir les eaux de pluie. Il convient de la mettre à jour.

Il est proposé une aide de 30 €/m³ pour une citerne de 1 à 20m³, sur présentation de facture.

L'aide ne pourrait être accordée qu'une fois par foyer.

Chaque élu est invité à réfléchir sur ce qu'il serait possible de proposer aux habitants et le Conseil Municipal prendra une décision lors de la prochaine séance.

10) REGULARISATION DOMAINE PUBLIC

A. Terlizzi informe les élus qu'il est nécessaire de procéder à une régularisation concernant la délimitation du domaine public :

1- dans le cadre de la vente de la parcelle cadastrée AE 273, propriété de Mme Danièle ARNAL, il convient de revoir son alignement avec le domaine public.

2- après division, une partie de cette parcelle (289 m²) sera cédée à la commune afin de régulariser le domaine public existant.

Il est convenu entre Mme Arnal et la Commune, que les frais engagés dans cette procédure (bornage, achat terrain, frais de notaire) seront partagés pour moitié entre les deux parties.

Les élus, à l'unanimité et après en avoir délibéré, décident de procéder à cette régularisation et autorisent le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

11) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU PRIX ET DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

Le rapport est diffusé sur écran et les élus en prennent connaissance.

Ce document leur sera envoyé par mail et ils pourront adresser leurs questions, si nécessaire, à M. Poujade-Président du SIEA Alvignac-Montvalent.

12) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU PRIX ET DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le rapport est diffusé sur écran et les élus en prennent connaissance.

Ce document leur sera envoyé par mail et ils pourront adresser leurs questions, si nécessaire, à M. Poujade-Président du SIEA Alvignac-Montvalent.

13) QUESTIONS DIVERSES

Foyer rural

Il y a une demande pour des cours de yoga le lundi soir.

Au vu du planning, les élus acceptent la mise à disposition de la salle pour cette activité.

Cérémonie du 11 novembre

S. Combalier se rapprochera de l'association des Anciens Combattants et de M. Dalier pour l'organisation.

Visite de l'évêque de Cahors

A. Terlizzi informe les élus qu'il est venu visiter la Source Salmière et le local de Racines.

Terrain de Tennis

La peinture est à refaire.

Il est trop tard pour faire fonctionner la garantie biennale.

J. Sternenberg demandera un autre devis.

Ateliers municipaux et ses abords

D. Poujade signale que le nettoyage des ateliers et des abords a permis de constater qu'il y a de nombreuses choses à stocker et demande s'il pourrait être envisager l'acquisition du terrain en-dessous.

Rue du Mercadiol

Voir s'il est possible de changer les plots rouge et blanc.

Ecole

Voir s'il est possible de remettre les barrières et les panneaux pour le stationnement.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 29 Octobre 2020 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 00h00

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER